



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 112570

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la dépendance et la prise en charge des personnes âgées dépendantes au sein des établissements (EHPAD). En effet, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie devrait augmenter de 450 000 d'ici 2040, le faisant passer à 1,65 million. À l'occasion du 3e débat interrégional sur la dépendance du 14 juin 2011, le Premier ministre a dit vouloir « faire du maintien à domicile l'une des principales priorités ». Il lui rappelle que nous manquons toujours de lits et l'alerte tout spécialement sur la cherté des loyers dans ces établissements spécialisés. De plus, force est de constater que les charges qui pèsent sur les personnes âgées pour financer l'entrée en maison de retraite ne cessent de croître, notamment pour les citoyens à basses pensions de retraite. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la teneur des arbitrages gouvernementaux sur la nécessité d'une offre abordable et suffisante en établissements EHPAD et les moyens mis en oeuvre pour y répondre.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112570

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6816

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)